

# L'HEBDO QUI CLIC

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

N°377



cgtlehavre.fr

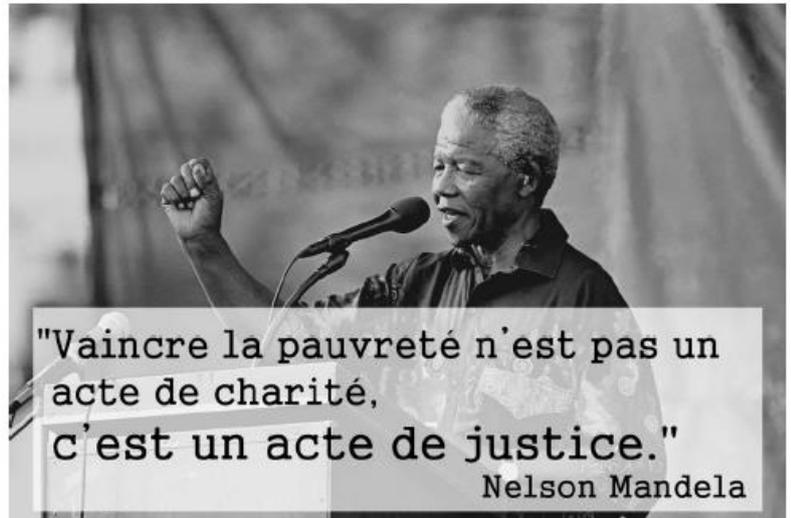
la  
cgt  
LE HAVRE

**425**

Nouveaux  
syndiqués  
en 2013

**8**

Nouveaux  
syndiqués  
Depuis le  
1<sup>er</sup> janvier  
2014



"Vaincre la pauvreté n'est pas un acte de charité,  
c'est un acte de justice."  
Nelson Mandela

## Au sommaire du 13 janvier 2014 :

- L'hebdo qui clic :  
*Pages 2 et 3*
- L'agenda revendicatif de janvier et info qui clic :  
*Pages 4 à 5*
- Grève à la Centrale Thermique EDF du Havre / Tract CGT :  
*Page 6*
- Les postiers ne désarment pas / Tract CGT FAPT :  
*Pages 7 et 8*
- Répression syndicale / Déclaration UD CGT 76 :  
*Page 9*
- Journée d'action Propreté / Tract Fédéral :  
*Page 10*
- Journée d'action pénibilité Bâtiment / Tract Fédéral :  
*Page 11*
- Goodyear / Communiqué de la FNIC :  
*Page 12*
- Inspection du Travail / Forum débat unitaire du 10 février, tract et pétition :  
*Pages 13 à 15*
- Chiffres du chômage / Communiqué UNAS-CGT :  
*Page 16*
- Programme 2014 de formation syndicale de l'UL :  
*Page 17*
- L'hebdo pratic' :  
*Pages 18 à 20*

**LUTTE**

**SOLIDARITE**

**PAIX**

**JUSTICE**

L'Union des Syndicats CGT du HAVRE

vous présente ses meilleurs vœux **2014**



# L'ÉDITO QUI CLIC

Par Reynald KUBECKI, co-secrétaire général de l'UL CGT du Havre

## **Pas de répit pour la lutte en 2014 !**

**Après Ceacom, le GPMH, Isoplas, Transmavin, la poste, Lia, Total...c'est au tour des salariés de SPB de se battre contre leur direction pour obtenir de meilleurs droits.**

Depuis le 6 janvier, les salariés du courtier gestionnaire en assurance sont en grève pour l'augmentation des salaires. Lors des NAO, la direction avait décidé d'une augmentation de 1,5%. **Les salariés, avec leur jeune syndicat CGT, réclament « une revalorisation des salaires et une amélioration des conditions de travail ».**

Pour Myriam Derraz, déléguée syndicale CGT : « Nous voulons tout simplement que l'employeur redistribue les bénéfices qu'il génère. Il en fait énormément, c'est un secteur qui n'est pas touché par la crise».

La CGT était peu présente sur le site de SPB il y a encore quelques mois. Les jeunes salariés veulent que ça change : ils sont venus voir la CGT, ils se sont syndiqués et s'investissent au sein de la section syndicale.

Les grévistes, avec l'appui de plusieurs syndicats, ont organisé la semaine dernière, des rassemblements, des blocages et une manifestation jusqu'à la sous-préfecture. Une rencontre avec la direction locale a eu lieu jeudi dernier, sans nouvelles depuis...

**Vous le lirez dans cet hebdo, le climat social Havrais est nauséabond.**

Entre les restructurations, les salaires qui peinent à augmenter, les conditions de travail qui se dégradent, les subventions qui baissent, les emplois qui fondent comme neige au soleil, le social qui n'a plus que le nom...les syndicats se mobilisent pour tenter de faire avancer les revendications des salariés.

**Et dans ce contexte préélectoral, la lutte est particulièrement difficile...**

**Car les patrons, avec l'appui du gouvernement, exercent une répression syndicale acharnée contre ceux qui expriment leur mécontentement à travers les luttes : Roanne, Goodyear, la CGT de l'entreprise ADNN de Caudebec-les-Elbeuf, le Secrétaire Général de l'Union Locale d'Elbeuf !**

**C'en est trop !!!**

Plusieurs initiatives sont prévues en janvier, il est primordial que chacun d'entre nous participe solidairement aux diverses actions organisées par les camarades qui sont en lutte.

**Et c'est aussi dans le but de réussir le 06 février, que l'UL CGT du Havre appelle chaque syndiqué, militant, syndicat, à se mobiliser plus que jamais.**

*Au nom du bureau de l'UL CGT du Havre, je vous présente mes meilleurs vœux de justice sociale, de santé et de paix.*

**BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS.**





# L'AGENDA REVENDICATIF

## JANVIER 2014

➡ **Lundi 13 :**

**7<sup>ème</sup> jour de grève chez SPB. Appel au soutien des syndicats au rassemblement de 10h devant l'entreprise.**

**Manifestation à 14h00** organisée par le Syndicat Havrais de l'Action Sociale en soutien à l'association les Nids. RDV devant l'Association, rue Georges Robert Vallée.

➡ **Mardi 14 :**

**AG à 10h30 des militants des UL du Havre, Harfleur et Lillebonne.**

*Assemblée Générale pour décider des modalités de la journée d'action du 06 février.*

**Début de la grève à la Centrale Thermique du Havre.**

➡ **Vendredi 17 :**

**Rassemblement à 12h00** à la poste des Halles à l'appel de la FAPT.

➡ **Mardi 21 :**

**Commission Exécutive de l'UL à 09h00** suivi des vœux et conférence de presse à 11h00. *Les syndicats sont invités à la CE et/ou aux vœux.*

➡ **Jendredi 23 :**

**Rassemblement à 15h00** au Conseil de Prud'hommes du Havre avant l'Assemblée Solennelle. *Une conférence de presse sera organisée devant le Conseil pour dénoncer la volonté du gouvernement de supprimer les élections prud'homales.*

➡ **Vendredi 24 :**

**Rassemblement à 17h30** à Franklin pour une action « surprise »

**L'info qui clic!**



***Assemblée Générale des 3 ul  
et de leus syndicats***

*Afin de déterminer ensemble de nos positions et actions quant à l'appel du 06 février 2014, les ul CGT du Havre, Lillebonne, Harfleur organisent une AG :*

***Mardi 14 janvier à 10h30  
A l'UL du Havre***

***On lâche rien.... !***

**Syndicat CGT de l'Unité Production du HAVRE**

Le Havre, le 9 Janvier 2014

Madame la Directrice de l'Unité

Nous vous déposons un préavis de grève du mardi 14 Janvier 2014 de 16H15 au mardi 28 Janvier 2014 à 24h00.

**Motif du recours à la grève :**

- Future organisation du service exploitation :

Nous revendiquons l'organisation suivante, 6 équipes constituées de 7 agents plus 1 agent en pépinière dans chaque équipe et ce de manière permanente.

**Modalités de la grève :**

-Arrêt de travail et baisse de production possible pouvant aller jusqu'à l'arrêt complet des installations.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos salutations.

Le Secrétaire Général

Le Délégué Syndical

GUERIN Frédéric

ARGENTIN Guillaume

Remis en main propre le Jeudi 9 Janvier 2014 à 16H10

# Les Postiers ne désarment pas ! (suite)

Nous le disions en 2013.



## **Nous le réaffirmons en 2014**

**Plus que jamais le poids de la population avec ses élus est primordial.**

Tous les salariés, de divers horizons, doivent peser avec les postiers pour inverser la tendance.

Cette fâcheuse posture de La Poste à vouloir dégager des marges pour ses actionnaires est néfaste pour l'emploi et les salaires.

Ces politiques d'entreprises, qui saccagent la vie de tous et réduisent le service public, doivent cesser.

**Un scandale, ces 270 000 000 d'euros octroyés à La Poste dans le cadre du CICE (crédit d'impôts compétitivité emploi) pour maintenir l'emploi alors qu'elle en supprime des dizaines de milliers en France.**

**Sur La région havraise c'est l'équivalent de 20 guichets au moins, que La Poste veut faire disparaître en 2014.**

## **Productivité quand tu nous tiens !**

Pour parvenir à ses fins La Poste n'hésite pas à réduire l'accès à quasiment tous les bureaux du secteur allant jusqu'à fermer des demi-journées entières au mépris de la fréquentation (ce sont des centaines heures d'ouverture en moins par semaine).

La Poste l'avoue, elle ne pourrait pas supprimer autant d'emplois sans avoir recours à cette méthode honteuse et qui fait fi du service public.

## **Le cynisme n'a pas de limite**

Par ce procédé, La Poste essaie de monter les guichetiers contre les syndicats prétextant que s'ils n'acceptent pas les changements d'horaires ce seront les conditions de travail des guichetiers qui vont en pâtir

On aura tout vu, le patron serait soucieux des conditions d'existence des agents et de leur RTT

Ainsi comme nous l'avions évoqué dans l'hebdo n°374 du 5 décembre un appel à un rassemblement devant La Poste des Halles Centrales était prévu.

Ce bureau a réouvert en ESCI (espace service client intégral). Ce concept fait la part belle aux automates.

## **Bonjour la déshumanisation !**

**Tous ensemble, ayons une démarche  
revendicative et citoyenne.**

**Tous devant La Poste des Halles  
Le 17 janvier entre 12 et 14 heures**

Ce sera aussi l'occasion de faire le point sur les pétitions qui circulent dans les entreprises, dans les services de La Poste et partout où les citoyens s'en sont emparés.

**On lâche rien, dans le bruit et la couleur.**

# Patronat et Gouvernement s'attaquent aux droits des salariés

## L'acharnement patronal, soutenu par le gouvernement contre les militants syndicaux, continue.

Après les 5 de Roanne, pour qui le Procureur de la République a décidé, le 31 décembre 2013, de faire appel du jugement alors qu'ils étaient relaxés, le patronat se sent pousser des ailes.

Revancharde, il n'en a jamais assez en cette période, malgré les cadeaux faramineux octroyés par le gouvernement.

## Le patronat veut s'attaquer aux droits des salariés

Pour cela, il veut faire barrage à ceux qui s'opposent aux mauvais coups qu'il prépare.

Après, l'accord et la loi dite « sécurisation de l'emploi » qui permet aux employeurs de licencier plus facilement, qui permet plus de flexibilité et le gel des salaires, le patronat avec l'aval du gouvernement veut remettre en cause les élections Prud'homale et prépare une réforme contre l'Inspection du travail.

C'est-à-dire, qu'il veut détricoter le droit du travail des salariés et réduire à néant toute intervention de leur part pour exiger le respect de leurs droits.

## Retour à l'esclavage

Ils veulent exploiter les salariés au maximum, en réduisant leurs droits au minimum. Le patronat en rêve : plus de code de travail, plus d'Inspection du travail, plus de Tribunaux de Prud'homme, plus de conventions collectives, simplement des soi-disants accords d'entreprise, signés par des syndicats à la botte des patrons. Voilà ce qu'il nous prépare.

## C'est pour cette raison qu'ils s'attaquent à la CGT

**Aujourd'hui, en particulier à Elbeuf, pour arriver à ses fins, le patronat veut avant tout éliminer les syndicats qui dérangent et en particulier la CGT.**

Le 6 janvier, c'était un militant CGT de l'entreprise ADNN (ex ACE) de Caudebec-les-Elbeuf qui était convoqué au commissariat de police suite au conflit qui avait eu lieu il y a quelques temps dans cette entreprise.

Le 8 janvier, c'est au tour du Secrétaire Général de l'Union Locale d'Elbeuf d'être convoqué. On reproche à l'UL CGT d'Elbeuf d'avoir organisé un rassemblement devant l'entreprise ADNN au moment où un élu CGT était convoqué pour un entretien préalable à un licenciement.

**Si on laisse faire, demain, ils nous interdiront le droit de grève et de manifester...**

Le 6 février, la CGT appelle les salariés, privés d'emploi et retraités à se mobiliser, pour s'opposer à cette stratégie patronale et exiger du gouvernement de véritables mesures pour l'emploi, les salaires, la protection sociale et les services publics avec arrêts de travail dans les entreprises et participations aux manifestations prévues en Seine Maritime, à Rouen, Le Havre et Dieppe.

Rouen, le 8 janvier 2014

# Branche Propreté

# 4 FEVRIER 2014

**Arrêt de travail et mobilisation  
pour l'application du 13<sup>ème</sup> mois conventionnel  
pour l'ensemble des salariés de la propreté**

Depuis de nombreuses années, la C.G.T. revendique le 13<sup>ème</sup> mois pour l'ensemble des travailleurs, de façon à faire progresser la Convention Collective Nationale et les acquis sociaux, mais également pour réparer une injustice dont nous sommes victimes.

En effet, les entreprises de propreté appliquent le 13<sup>ème</sup> mois ou l'équivalent en prime à certains salariés (cadres, administratifs), alors que la richesse d'une entreprise est créée par l'ensemble des salariés.

Notre revendication est donc légitime et la juste récompense du travail que nous fournissons.

**Par conséquent, la C.G.T.  
appelle l'ensemble des travailleurs de la propreté  
à un arrêt de travail le 04 FEVRIER 2014  
avec une participation massive devant la FEP\* Nord Picardie  
8 rue Sakharov Mont Saint Aignan à partir de 14 heures.**

POUR PLUS D'AMPLES RENSEIGNEMENTS CONTACTER LE 06.07.88.16.21/  
06.31.4724.49 OU [cgtproprete76@orange.fr](mailto:cgtproprete76@orange.fr) (afin d'organiser les déplacements)

*ur tout renseignement contacter :*

*la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. : 01.55.82.89.30 – [contact@portsetdocks.org](mailto:contact@portsetdocks.org)*



Montreuil, le 8 janvier 2014,

- aux Syndicats
- aux USCBA - URCBA
- aux Bâtiments Locaux

Chers(es) Camarades,

**Notre Fédération a validé unanimement qu'une journée d'action sur la revendication de la Pénibilité était utile et inévitable.**

**Cette action aura lieu le 4 février 2014 à Paris**

### **Pourquoi ?**

J'en veux pour preuve, qu'après une rencontre bilatérale avec les dirigeants de la Fédération Patronale du Bâtiment le 8 janvier dernier et les différentes interventions de la Fédération des Travaux Publics, **rien n'est acquis !!!**

Même son de cloche dans le secteur du Bois et des Carrières et Matériaux. Les Fédérations Patronales sont très claires, **l'accord ne leur convient pas, tant mieux, à nous non plus !!!**

Ils mettent en opposition prévention et réparation, l'emploi des salariés et les détachés.

La non possibilité pour eux de remplir les meilleures conditions d'identification des actions ou métiers pénibles issues de nos professions, nous laissent à penser qu'ils ne veulent pas tenir leurs engagements et reconnaître leurs responsabilités sur la reconnaissance de la Pénibilité.

**Sans lutte, et participation la plus massive possible des salariés et des militants de la FNCSBA, ce sera un non lieu pour ceux qui la subissent et qui en pâtissent.**

**Agir et mobiliser le 4 février est indispensable !**

Sans omettre **la Journée Confédérale du 6 février 2014** sur le « **Coût du Capital** » à laquelle nous devons aussi participer.

À la veille de notre futur Congrès, nous serons ainsi en capacité de mesurer nos forces ainsi que notre implication. Il faut dans les plus brefs délais nous faire remonter vos inscriptions à la participation à cette **journée du 4 février 2014.**

**Serge PLECHOT**

*Secrétaire Général Adjoint*

**Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement**

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 55 82 85 02 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boîte aux lettres [e-mail] : [construction@cgt.fr](mailto:construction@cgt.fr) - Site internet : [www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)

Montreuil, le 9 janvier 2014

À l'attention de la Presse écrite et orale

Communiqué de presse

## **GOODYEAR : Salariés en légitime défense**

**⇒ La FNIC CGT leur apporte son soutien  
inconditionnel**

**N**ombreux sont les commentaires, à charge, à mettre en accusation les GOODYEAR.

La voix des travailleurs ne trouve aucun écho. Ce qu'ils vivent, endurent, depuis 7 longues années, méprisés par leur direction locale et internationale, a peu d'intérêt pour les tenants d'une pensée libérale, offusqués par le sort de 2 dirigeants dont la mission est d'envoyer 1 100 familles au chômage.

Le « dialogue social » ne serait pas compatible avec de telles actions... alors que depuis des années n'existe dans cette entreprise que le « dialogue de sourds », avec une direction pressée de fermer l'usine dans laquelle des milliers de travailleurs ont œuvré, engagé leur vie, leur destin.

La Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT soutient totalement l'action engagée par les travailleurs et leurs syndicats CGT ; s'il est des questions à poser ce sont celles du pourquoi les travailleurs sont amenés à se défendre aussi dans un pays où la démocratie, le « dialogue social » se limitent au discours de salon. L'absence de droits réels pour peser sur des choix qui engagent leur avenir est en cause.

Il est plus facile et peu courageux de pointer les travailleurs, leur syndicat CGT que de pointer les responsabilités de ceux qui disposent des leviers de pouvoir et qui sont coupables de cette situation pour n'avoir rien fait pour les salariés depuis des années.

Que des centrales syndicales alimentent cela ne les honore pas.

L'enquête parlementaire réalisée sur les GOODYEAR montre combien les dirigeants de

ces derniers méprisent les travailleurs, et leurs représentants syndicaux qui résistent.

Une usine structurée en France pour être uniquement un centre de « coûts » dans une « multinationale » qui délocalise les profits vers les paradis fiscaux. Le rapport de l'enquête parlementaire le confirmant, il reste à poser la question au législateur, le gouvernement : Que fait-il pour faire cesser ce racket ?

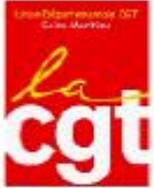
Il est plus facile de faire des cadeaux aux patrons que de respecter ses engagements électoraux.

Rien ne justifie la fermeture de cette usine, ni économiquement, ni socialement : les conséquences seront désastreuses tant pour les salariés que pour le tissu économique de la localité.

L'exigence de droits démocratiques dans l'entreprise, avec les collectivités, est posé : il est de la seule responsabilité du gouvernement de légiférer pour répondre aux attentes des salariés, de la population.

***GOODYEAR a de l'avenir à Amiens : l'issue dépendra de l'action ou de l'inaction de l'Etat.***

**La FNIC CGT appelle les travailleurs à se mobiliser pour faire entendre leur voix, le 6 février 2014, partout en France, dans chaque entreprise.**

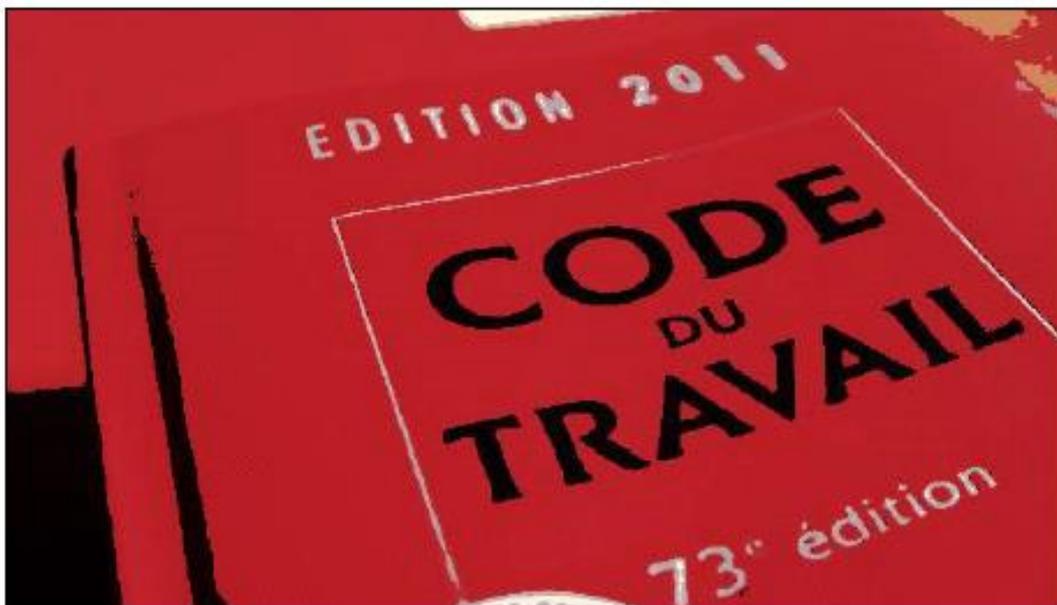


Union  
syndicale  
**Solidaires**



**FORUM DEBAT SUR LE RESPECT DU DROIT  
DU TRAVAIL, LES POUVOIRS DE  
L'INSPECTION DU TRAVAIL, DE LA JUSTICE  
ET DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

**LE DROIT DU TRAVAIL,  
CE SONT LES  
TRAVAILLEURS QUI EN  
PARLENT LE MIEUX**



**Lundi 10 février 2014  
à la Maison de l'Université  
de Mont Saint Aignan (76)**



Contacts :

CGT : Gérald LE CORRE 06.71.55.34.46.

SOLIDAIRES : Pierre- François LEBOULANGER 06.40.57.45.53

CFDT : Katia PLANQUOIS 02.32.08.35.60

FO : Gérard THERIN 02.35.70.26.40

forumdroitdutravail@gmail.com

Vous avez été victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle, avez eu des difficultés avec votre employeur (heures supplémentaires non payées, licenciement abusif, non-respect de la durée du travail, cumul des missions d'intérim successives au sein de la même entreprise...), avez constaté des comportements discriminatoires, vexatoires...

**Venez témoigner de votre expérience.**

Echangeons ensemble, en vue de construire un droit du travail réellement protecteur des salariés.

La participation à cette journée peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle ou du temps syndical. Attestation de présence remise sur place.



Métiers du transport Haute Normandie

# **POUR UNE INSPECTION DU TRAVAIL AU SERVICE DES SALARIES**

Vos heures supplémentaires ne vous sont pas payées ? Votre employeur vous refuse la prise de vos congés payés ? Vous ne parvenez pas à faire respecter vos droits ?

**Aujourd'hui, vous avez la possibilité de vous adresser directement à votre inspection du travail pour solliciter son intervention. Demain, cela risque d'être beaucoup plus difficile. Qui interviendra ?**

La succession des réformes (RGPP, casse du code du travail...) dégrade depuis des années les conditions d'exercice des missions de l'inspection du travail au service des salariés.

Au lieu d'augmenter les moyens de l'inspection du travail, la réforme du Ministre Sapin va détruire ses missions en :

- réduisant les effectifs consacrés au contrôle au profit d'échelons hiérarchiques supplémentaires
- limitant les possibilités de contact entre les agents de contrôle et les salariés
- diminuant le nombre de contrôles directs au profit de plans d'intervention complètement inadaptés aux besoins des travailleurs.

En Haute Normandie, la mise en place de ce projet va aboutir à une baisse de 10% d'agents de contrôle en contact permanent avec les salariés et les représentants du personnel.

Ce projet comporte un risque grave d'atteinte à l'indépendance de l'inspection du travail en la cantonnant à un rôle de maintien de la paix sociale, de conseil aux employeurs et de régulateur d'un marché concurrentiel au détriment de notre rôle essentiel de protection et de promotion des droits des travailleurs, et de répression des infractions patronales. Le projet de loi qui va être débattu en février au parlement prévoit entre autre une négociation entre l'employeur et le directeur régional des entreprises (DIRECCTE) pour une grande partie des infractions en lieu et place d'un procès pénal.

Nous revendiquons une augmentation des moyens humains, matériels et législatifs de l'inspection du travail pour un code du travail véritablement protecteur des droits des salariés. Nous revendiquons le maintien d'une inspection du travail généraliste et indépendante, organisée dans des sections territoriales. Dans chaque section, le salarié doit pouvoir à tout moment prendre contact avec l'agent de contrôle du secteur, quelle que soit la question en droit du travail.

Nous réclamons plus largement le maintien des services dédiés aux renseignements du public au plus proche des salariés et que cesse la casse des missions des services Emploi et Formation professionnelle engagée par la nouvelle étape de décentralisation.

**Cette lutte rejoint mon combat quotidien pour le respect de mes droits dans l'entreprise. Je Signe la pétition, j'informe mes collègues de travail pour lutter ensemble pour la défense d'une inspection du travail au service des salariés.**

NOM	PRENOM	ENTREPRISE	SIGNATURE

Pétition à retourner à :  
**Forum Intersyndical droit du travail** C/o UD CGT, 26 avenue Jean Rondeaux, 76108 Rouen cedex  
 où à rapporter lors du forum de débat du 10 février 2014

### La CGT - Chiffres du chômage: Pas de cadeau sous le sapin gouvernemental

La galère se poursuit pour les demandeurs d'emploi.

Les chiffres du chômage de cette fin d'année ne sont pas bons et loin de l'attente du gouvernement : en effet le nombre demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 293 000 en France métropolitaine fin novembre 2013. Ce nombre est en hausse par rapport à la fin octobre 2013 (+0,5 %, soit +17 800). Sur un an, il croît de 5,6 %.

Plus inquiétant encore, le chômage des jeunes de moins de 25 ans est reparti à la hausse : Il augmente de 0,4 % en novembre (+0,3 % sur un an). Alors que la politique de contrats aidés en direction des jeunes est en pleine mise en œuvre, cela démontre que le souci principal est le manque d'emploi créé dans le secteur marchand en direction des jeunes. Les contrats de génération et contrats d'avenir montrent leurs limites.

Comme les mois précédents les plus âgés sont les plus touchés : le nombre des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'accroît de 1,3 % (+11,7 % sur un an). Pas d'embellie non plus pour les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrit depuis un an ou plus) .Leur nombre augmente de 0,3 % au mois de novembre 2013 (+13,4 % sur un an) et l'ancienneté moyenne dans le chômage atteint maintenant 508 jours.

Ces chiffres confirment les prévisions pessimistes de l'INSEE qui annonce un taux de chômage à 11% fin juin 2014.

C'est dans ce contexte où de plus en plus de salariés se retrouvent sans travail que Pierre Gattaz se permet de poser comme condition aux futures négociations sur l'assurance chômage qu'il n'y ait pas de hausse des cotisations.

Ces négociations débiteront le 17 janvier 2014. La CGT mettra tout en œuvre pour que les demandeurs d'emploi ne soient pas les dindons de la farce ; une autre répartition des richesses est indispensable. Pour l'imposer, la CGT appellent les salariés à se mobiliser le 6 février lors de la journée d'action interprofessionnelle pour l'emploi, les salaires, la protection sociale et les services publics.

Montreuil, le 26 décembre 2013



## Programme Formation Syndicale 2014 Union Locale CGT du Havre

### Janvier

23 & 24 ⇒ Délégué du Personnel

### Février

3 au 7 ⇒ PRUDIS (prud'hommes)\*

13 & 14 ⇒ Rédiger un tract/  
communication/prise de parole

### Mars

17 au 21 ⇒ Niveau I

### Avril

14 & 15 ⇒ Feuille de paie –  
protection sociale

### Mai

12 & 13 ⇒ AT/MP (Accidents du  
travail / Maladies Professionnelles)\*

22 & 23 mai ⇒ Rédiger un tract/  
communication/prise de parole

### Juin

02 au 06 ⇒ Niveau I

16 au 20 ⇒ ECO-CE\*

### Septembre

8 au 12 ⇒ Niveau 2 (1<sup>ère</sup> semaine)\*

25 & 26 ⇒ Rédiger un tract/  
communication/prise de parole

29 & 30 ⇒ Délégué du Personnel

### Octobre

1 & 2 ⇒ PRUDIS (prud'hommes)\*

6 au 10 ⇒ Niveau 2\* (2<sup>ème</sup> semaine)\*

13 au 17 ⇒ CHSCT

20 au 24 ⇒ Formation Formateurs

### Novembre

17 au 21 ⇒ Niveau I

### Décembre

01 & 02 ⇒ AT/MP (Accidents du travail  
/ Maladies Professionnelles)

11 & 12 ⇒ Feuille de paie – protection  
sociale

Réunion collectif UL : 10 février / 07 avril / 23 juin  
Réunion collectif départemental : 10 décembre 2013

Coût des modules : 40 € par stagiaire (repas compris)  
Coût du Niveau I / CHSCT (Fonction Publique) : 100 € par stagiaire (repas compris)

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.

**\*Stage organisé par l'UD 76 au Havre**

# **l'hebdo pratique**

***Des liens, des infos, des blogs :***

***La rubrique interactive de l'hebdo !***

**Une idée cadeau pour les fêtes...**

**CALENDRIER CGT 2014**

**PRIX : 1€ !!!**

**EN VENTE AUPRES DE LYDIA**

***La pétition « Élection des conseillers prud'hommes : Je signe pour ! » est en ligne sur le site de la CGT, pour diffusion et signatures grâce au lien :***

***<http://www.cgt.fr/Je-signe-pour.html>***

**Les chroniques d'Olivier de Robert : le million ! Le million ! Beaucoup de bon sens dans cette chronique !**

**<http://www.ariegenews.com/news-68616.html>**

**La première vidéo du concert de soutien aux boites en lutte du 21 novembre 2013 à la Forge :**

**<http://www.youtube.com/watch?v=r82eZsx4Qxl&feature=share>**

**Le clip des Fralibos, à diffuser un max :**

**<http://youtu.be/A3KqeXcgy4w>**



Tout adhérent de la CGT est membre de droit d'INDECOSA-CGT.  
L'adhésion seule à INDECOSA-CGT est également possible.

EURE & SEINE-MARITIME



### Se grouper pour acheter du gaz

moins cher relève d'une vision à très court terme qui met en péril la continuité du service public (assurée par les fournisseurs historiques) et l'existence de tarifs régulés. L'individualisme génère de la précarité et permet la dictature de la spéculation. **Le pôle public national de l'énergie**, revendiqué par la CGT, avec un calcul démocratique des tarifs, est le seul moyen pour faire baisser durablement les prix !



La hausse de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2014 s'inscrit dans la continuité des politiques économiques libérales. La TVA est une taxe très injuste socialement car elle frappe proportionnellement davantage les petits revenus. Les entreprises, elles, recevront en 2014 vingt milliards d'euros de l'Etat pour compenser 6% des salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC brut (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi)!

**Indécosa-CGT refuse cette hausse de TVA et revendique une TVA à taux réduit pour les produits de première nécessité et pour les transports en commun !**

La **4G** (alias « quatrième génération ») qui commence à se mettre en place permettra certes de naviguer plus vite sur la toile mais nécessitera un **mobile adapté** (comptez environ 600€). Inversement, si votre forfait inclut une utilisation importante d'internet, « croisez les doigts » pour que votre smartphone ne tombe pas en panne car vous payeriez alors pour rien. Etudiez vos besoins réels... !



### Des travaux sont réalisés chez vous ?

Assurez-vous que l'entreprise a bien souscrit un **contrat professionnel « garantie décennale »** et qu'elle est à jour de ses cotisations ; pour cela, demandez à voir une attestation d'assurance et les conditions du contrat. En cas de disparition de l'entreprise, **si des malfaçons apparaissent**, la seule solution de règlement viendra peut-être de cette assurance ! En outre, exigez le double des contrats signés et du procès verbal de réception des travaux avec les réserves que vous avez émises : cela vous permettra de réclamer votre dû en cas de litige



### Un créancier peut s'adresser directement à l'huissier de justice

pour recourir à la saisie conservatoire (« inventaire » de vos biens mobiliers) s'il possède l'un des titres suivants : titre exécutoire, décision de justice non encore exécutoire, lettre de change acceptée, billet à ordre, chèque ou loyer impayé. Pour recourir à la saisie conservatoire, le créancier doit justifier de circonstances susceptibles de menacer le recouvrement d'une créance justifiée. Elle peut être justifiée, par exemple, en cas de silence du débiteur après demande de remboursement d'une dette. Manifestez-vous rapidement !



A l'heure où les difficultés pour acquitter la facture d'énergie touchent un foyer sur trois en France, un avenant aux conditions de notre contrat EDF stipule que, dorénavant, nous disposons de **15 jours « à compter de la date d'émission » de la facture** pour régler celle-ci, faute de quoi une pénalité **d'au moins 7,50 €** nous sera infligée! Pour peu que ladite facture traîne un peu avant de nous parvenir et que nous réglions en envoyant un chèque, notre compte est bon... et ceux d'EDF aussi ! A croire qu'on veut nous obliger à opter pour le prélèvement automatique.....



Le sel de table est du chlorure de sodium (NaCl). Or sur les étiquettes c'est généralement la teneur en sodium (Na) qui est mentionnée. Voici la correspondance: 1 g de Na équivaut à 2,5 g de NaCl. Donc si l'on mange 300 g d'un produit qui contient 1,5 g de sel pour 100 g, on absorbe 4,5 g de sel, soit quasiment les 5 ou 6 g maximum de sel recommandés par jour !

**ROUEN** : 26 av. Jean Rondeaux 76108 Rouen Cedex  
Tél : 02 35 58 88 53  
Mail : [indecosa@cgt76.fr](mailto:indecosa@cgt76.fr)

**LE HAVRE** : Cercle Franklin, 119 cours de la République 76600 Le Havre  
Tél : 02 35 25 39 75  
Mail : [indecosalehavre@orange.fr](mailto:indecosalehavre@orange.fr)

Site national : [indecosa@cgt.fr](mailto:indecosa@cgt.fr)

**Meilleurs voeux !**



Décembre 2013

SÉJOURS

FRANCE

VOYAGES

- CULTURE

- LOISIRS

## **MER - MONTAGNE - CAMPAGNE**

